

## Compte-rendu de la conférence du Point de contact néerlandais du Réseau européen des migrations

### *Les agendas sur les migrations aux Pays-Bas et en Europe*

La Haye, le 31 mai 2018

---

Le 31 mai 2018 à La Haye, la responsable du Point de contact français du Réseau européen des migrations (REM) a participé à la conférence organisée par le Point de contact néerlandais sur « **Les agendas sur les migrations aux Pays-Bas et en Europe** ». L'objectif de la conférence était de discuter des **objectifs de ces agendas dans différents Etats membres et les relations entre les agendas nationaux et l'agenda européen**.

La conférence a réuni des représentants de ministères néerlandais, d'ONG, d'organisations internationales, ainsi que des chercheurs, des universitaires et des experts. Plusieurs représentants d'États membres et de Points de contact du Réseau européen des migrations étaient également présents.

La conférence a été présidée par M. Hans Feber, Directeur général adjoint du Service du Rapatriement et du Départ (DT&V), qui a présenté les intervenants et rappelé que cette conférence était organisée dans le cadre du 10<sup>ème</sup> anniversaire du REM. A cette occasion, la vidéo réalisée par le REM pour cet anniversaire a été diffusée aux participants.

Après quelques phrases d'accueil de la part de M. Andreas Zenthofer, responsable de la Maison de l'Europe qui a accueilli cette conférence, Mme Annemieke van Dam, Directrice du Département de la stratégie et de la mise en œuvre, au sein du Service de l'immigration et de la naturalisation a introduit cette conférence.

Un premier panel de discussions a réuni Mme Isabelle Swerissen, représentante du Ministère néerlandais de la Justice et de la Sécurité, et Mme Christelle Caporali-Petit, responsable du Point de contact français du REM, qui ont présenté respectivement **les agendas sur les migrations néerlandais et français et les relations avec l'agenda européen**. Le représentant du Point de contact lituanien est également intervenu pour préciser la **spécificité de la situation en Lituanie** où l'émigration est plus importante que l'immigration.

Mme Evelien Brouwer, Chercheur senior de l'Université Vrije d'Amsterdam, a ensuite fourni une analyse de la **cohérence entre les politiques migratoires européenne et nationales** et a insisté sur la nécessité de combler quelques déficits dans les dispositifs actuels et rétablir la confiance dans certaines mesures.

MM. Hein Verweij et Irlan Agous, du Service de l'immigration et de la naturalisation, se sont ensuite attachés à présenter la **plateforme électronique dédiée aux employeurs néerlandais sponsors pour les demandes de titres de séjour** pour les travailleurs ressortissants de pays tiers. Cette plateforme fait partie d'un projet européen, financé par le FAMI, auquel participent plusieurs Etats membres.

Enfin, M. Jan-Kees Goet, Directeur général de la migration, du ministère de la Justice et de la Sécurité, a clôturé la conférence en remerciant les participants pour la qualité des échanges et en insistant sur l'importance des travaux réalisés par le REM au niveau européen et national.

Cette conférence a permis de mettre en lumière les stratégies nationales dans la mise en place des agendas sur les migrations en lien avec l'agenda européen, en s'appuyant sur les expériences de différents acteurs œuvrant dans ce domaine aux Pays-Bas et en France notamment.